



Des comptes positifs qui renforcent les investissements et assurent une position financière solide pour les années à venir

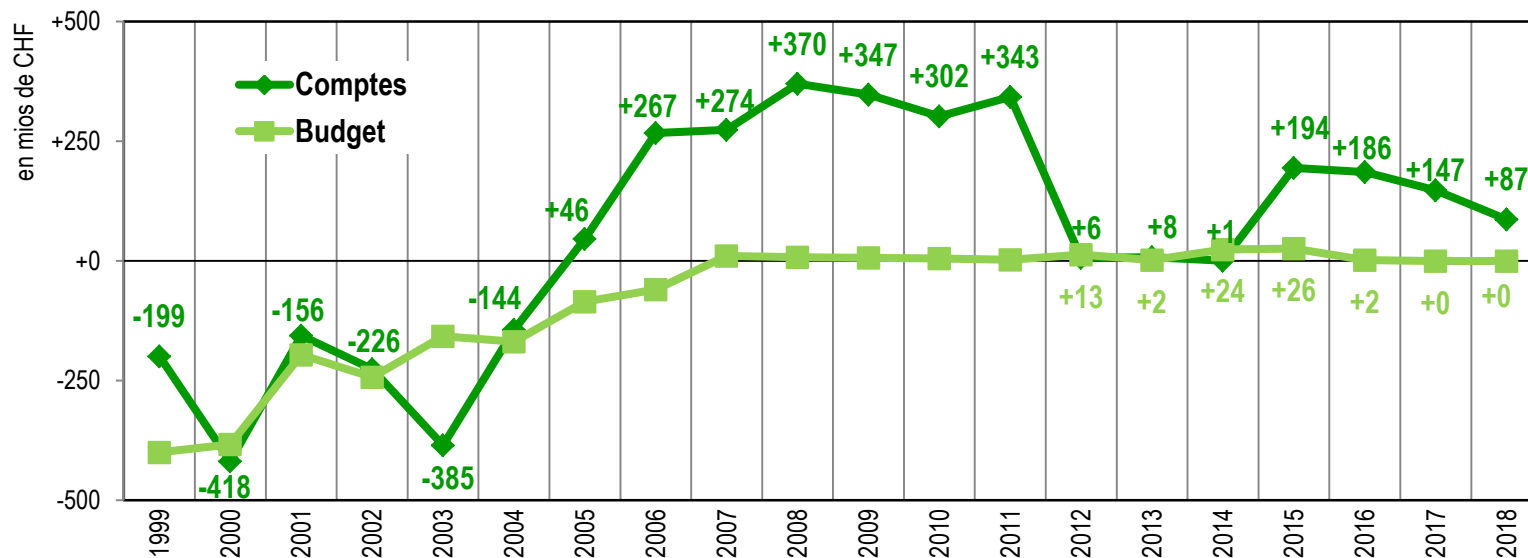
Comptes 2018 de l'Etat de Vaud,
avant révision du Contrôle cantonal des finances

Pascal Broulis, chef du Département des finances et des relations extérieures

Conférence de presse du 11 avril 2019

Résultat 2018

- **La clôture des comptes de fonctionnement présente un excédent net de 87 mios,**
 - après préfinancements, écritures de bouclage et amortissements non planifiés.
 - Ce résultat marque la 14^{ème} année consécutive de comptes positifs.



Synthèse des résultats et charges brutes

en mios de CHF	Budget 2018	Comptes 2018	Ecart budget / comptes 2018		Comptes 2017	Ecart comptes 2018/2017	
Charges	9'528,6	10'268,9	740,3	7,8%	10'004,0	264,9	2,6%
Revenus	9'528,6	10'355,8	827,2	8,7%	10'151,5	204,3	2,0%
Résultat	0,06	86,9	86,9		147,5	-60,6	

- **L'écart de 740 mios (7,8%) des charges brutes par rapport au budget 2018 provient:**
 - des attributions spécifiques au bouclage des comptes (503 mios, détails pages suivantes);
 - des amortissements non planifiés du CHUV adoptés au budget 2019 (113 mios);
 - de diverses subventions non budgétées (124 mios).
- **L'écart de 265 mios (2,6%) des charges brutes par rapport aux comptes 2017 provient:**
 - des éléments de bouclage plus élevés qu'en 2017 (9 mios);
 - de diverses subventions dans la santé, le social, la formation, les transports (235 mios).

Eléments de boucllement

	en mios de CHF	Comptes 2017	Comptes 2018
Attribution aux autres capitaux propres : «Surcoût feuille de route RIE III - VD»		256,0	
Préfinancement «Chantiers patrimoniaux et archéologiques»		8,0	
Préfinancement «Programme renforcement diversification tissu économique»		75,0	30,0
Préfinancement «Décret d'investissement du numérique»			30,0
Préfinancement «Stratégie immobilier»			6,0
Préfinancement site Plateforme 10			5,0
<i>Sous-total attributions aux préfinancements</i>		<i>339,0</i>	<i>71,0</i>
Compensation aux communes, baisse d'imposition du bénéfice des sociétés		27,0	23,0
Subventions remboursement emprunts EMS et institutions échus		27,2	4,9
Amortissements non planifiés prêts entreprises de transport public		10,6	24,1
Subventions remboursement crédits de construction EMS et institutions échus			152,0
<i>Sous-total écritures de boucllement diverses</i>		<i>64,8</i>	<i>204,0</i>
Amortissements non planifiés subventions d'investissement		21,8	44,4
Amortissements non planifiés objets informatiques		19,6	15,4
Amortissements non planifiés entretien bâtiments et assainissement énergétique		3,4	51,3
Amortissements non planifiés routes et bruit		15,9	17,4
Amortissements non planifiés bâtiment Perregaux, Château St-Maire et place du Château		22,4	5,5
Amortissements non planifiés UNIL, entretien lourd et Geopolis		7,3	14,2
Amortissements non planifiés réseau prioritaire trafic 40 tonnes			16,3
Amortissements non planifiés rattrapage entretien routes			6,1
Amortissements non planifiés rénovation ECAM			4,0
Amortissements non planifiés investissements bâtiments et constructions prisons			47,8
Amortissements non planifiés travaux de sécurisation EMS			6,0
<i>Sous-total amortissements non planifiés des investissements</i>		<i>90,4</i>	<i>228,4</i>
Total préfinancements, écritures de boucllement et autres capitaux propres		494,2	503,4

Focus préfinancements

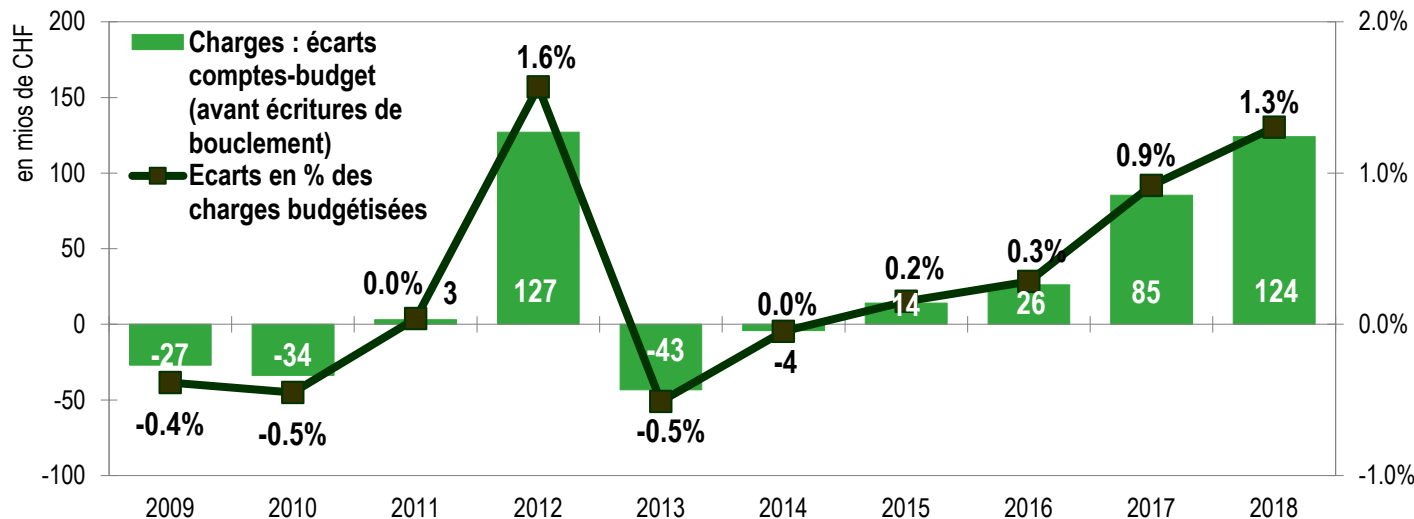
- **«Programme renforcement diversification économique», 30 mios:**
 - en complément du programme préfinancé au boucllement 2017 (75 mios);
 - concerne les essais cliniques en immunothérapie cellulaire oncologique.
 - Le traitement dans ce domaine a connu des progrès scientifiques rapides, mais il n'est actuellement pas remboursé par la LAMal.
 - Afin de ne pas freiner la prise en charge des premiers patients, le Ludwig Cancer Research et l'Etat des Vaud financeront les coûts (60 mios) à parts égales.
- **«Décret d'investissement du numérique», 30 mios:**
 - concerne le futur équipement mis à disposition de l'élève (tablette, ordinateur);

Focus autres écritures de bouclement

- **Subventions remboursement crédits et emprunts EMS et institutions échus, 157 mios:**
 - dans le contexte des programmes d'investissement PIMEMS;
 - concerne le paiement par l'Etat d'anciens emprunts et crédits de construction contractés par des EMS et des établissements spécialisés.
 - Ces remboursements permettent de réduire le coût de la dette assumé par le budget du social et le montant des emprunts garantis par l'Etat.
- **Compensation aux communes de la baisse fiscale RIE III vaudoise, 23 mios:**
 - en complément du montant inscrit au bouclement 2017 (27 mios);
 - dans le contexte des réponses aux motions Wyssa et Mischler;
 - concerne l'accord avec les communes de septembre 2018 concrétisé par le décret de décembre 2018, qui prévoit le versement par l'Etat d'un montant de 50 mios en 2019.

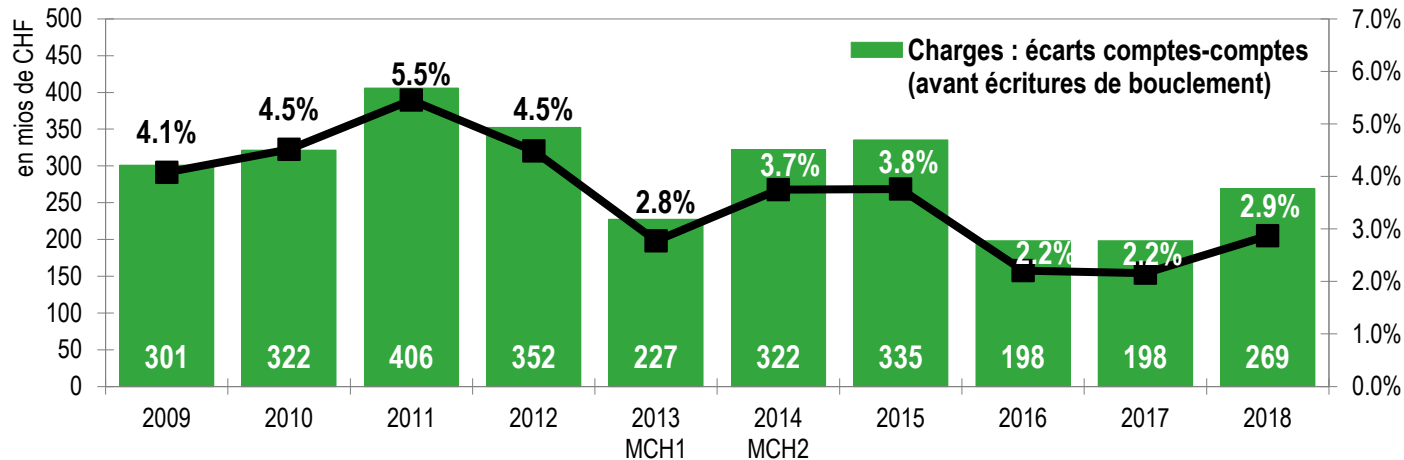
Analyse des charges: budget - comptes 2018

- **Les charges de fonctionnement (hors éléments de bouclage) sont supérieures à la prévision budgétaire de 124 mios (1,3 %).**
 - Principaux écarts: subventions santé et social (+124 mios), amortissements créances fiscales (+30 mios), subventions fédérales programme énergétique des bâtiments (+21 mios) et Hautes Ecoles (+13 mios), amortissements planifiés (-71 mios) et charges financières (-7 mios).



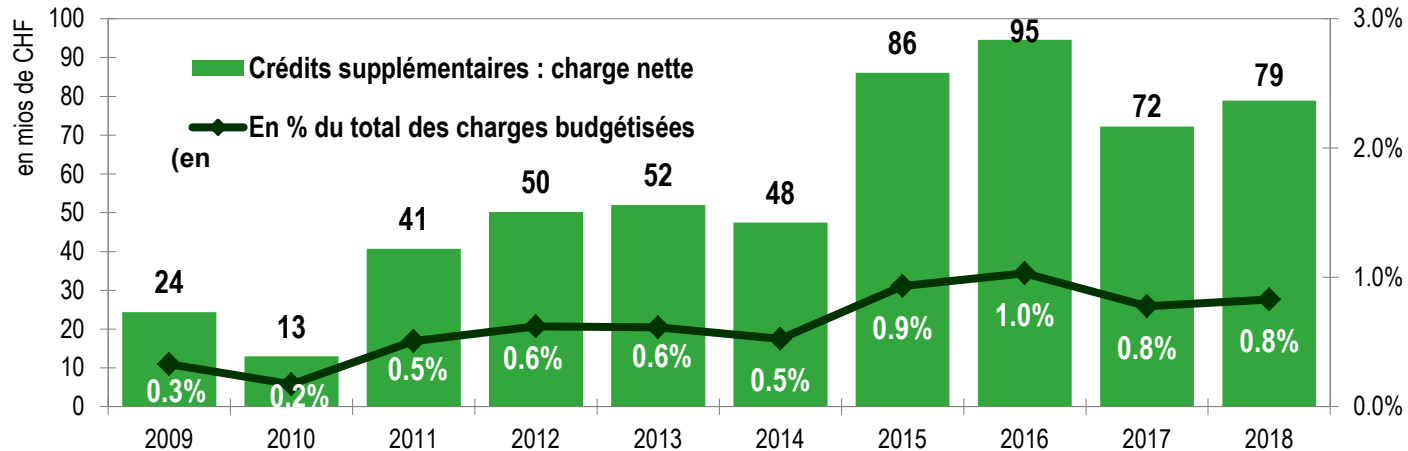
Analyse des charges : comptes 2017 - 2018

- **La progression réelle des dépenses courantes (hors éléments de bouclement) est de 269 mios, soit 2,9% par rapport à 2017.**
 - Cette croissance est supérieure à celle du budget (+2,5%) et aux 2 années précédentes (+2,2%).
 - Principaux secteurs de croissance: santé et social (+179 mios), masse salariale (+42 mios), transports (+27 mios), Hautes Ecoles (+14 mios), protection de la jeunesse, enseignement spécialisé et formation professionnelle (+12 mios).



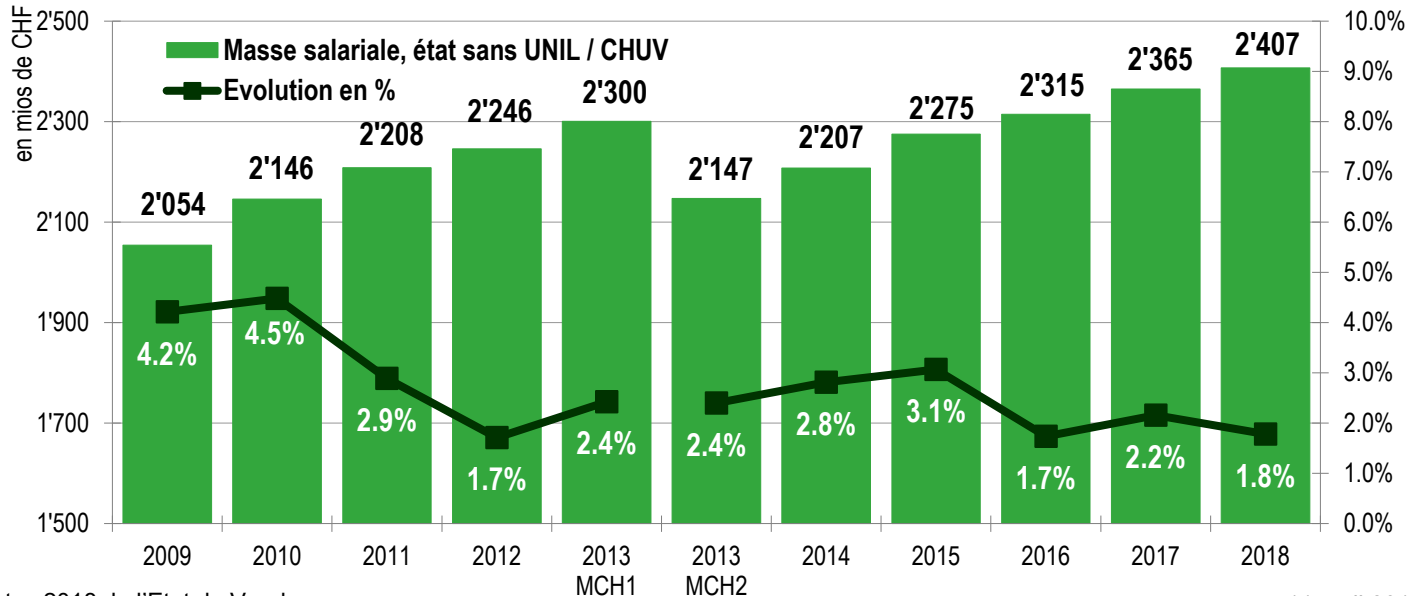
Analyse des charges : crédits supplémentaires

- Avec 174 demandes adoptées, le nombre de crédits supplémentaires diminue légèrement par rapport aux 177 de 2017.
- Avec 79 mios de charges nettes, le total des montants non compensés est plus important que l'année précédente.
 - Ces montants proviennent principalement des subsides LAMal (50 mios), du matériel de soins en EMS (7 mios), de la politique familiale (6 mios), du secteur pénitentiaire (3 mios), de la formation professionnelle (3 mios), de l'enseignement spécialisé et de l'intégration scolaire (5 mios).



Analyse des charges : personnel

- **La croissance de la masse salariale (hors recapitalisation CPEV) est de 42 mios (1,8%) par rapport à 2017;**
 - dont 30 mios supplémentaires dans l'enseignement.
 - Cette augmentation s'explique par les annuités, la démographie et les renforts sectoriels.



Revenus bruts et impôts

en mios de CHF	Budget 2018	Comptes 2018	Ecart budget / comptes 2018		Comptes 2017	Ecart comptes 2018/2017	
Revenus	9'528,6	10'355,8	827,2	8,7%	10'151,5	204,3	2,0%
Impôts	5'846,5	6'297,3	450,8	7,7%	6'183,3	114,0	1,8%

- **L'écart de 827 mios (8,7%) des revenus par rapport au budget provient pour plus de la moitié de l'augmentation des recettes fiscales.**
 - Le solde comprend la part à l'IFD et à l' IA (+158 mios), le bénéfice BNS (+62 mios), la facture sociale (+20 mios), les subventions fédérales santé-social (+35 mios), le programme énergétique des bâtiments (+21 mios), les routes (+17 mios) et les revenus financiers (+10 mios).
- **L'écart de 451 mios (7,7%) des impôts par rapport au budget provient:**
 - d'effets exceptionnels (193 mios), conjoncturels (167 mios) et de modifications légales (-32 mios).
 - Sans ces éléments, l'écart se réduit à 122 mios (2,1%), soit l'équivalent du PIB vaudois 2017.
- **Les impôts marquent une progression moindre (1,8%) par rapport aux comptes 2017 (2,3%) et 2016 (2,0%).**
 - Ils restent nettement en retrait par rapport à 2013 (5,8%) et 2012 (4,3%).

Analyse des impôts : personnes physiques

	Comptes 2018	Ecart budget / comptes 2018		Ecart comptes 2018/2017	
Impôt sur le revenu	3'633,4	130,4	3,7%	38,9	1,1%
Impôt sur la fortune	708,7	133,7	23,2%	33,4	5,0%
Personnes physiques (PP)	4'342,1	264,1	6,5%	72,3	1,7%

en mios
de CHF

- **L'écart de 264 mios (6,5%) des impôts sur les personnes physiques par rapport au budget découle surtout d'éléments non pérennes:**
 - de taxations exceptionnelles liées notamment aux dénonciations spontanées (130 mios);
 - d'effets conjoncturels sur la fortune (77 mios).
- **L'impôt sur le revenu augmente de 1,1%, contre 3,4% aux comptes 2017.**
 - Sans les effets exceptionnels, sa croissance est seulement de 7 mios (0,2%).
- **La hausse de 5,0% de l'impôt sur la fortune est considérée comme conjoncturelle.**
 - Le risque de correction des marchés financiers reste possible.

Analyse des impôts : revenus économiques

	Comptes 2018	Ecart budget / comptes 2018		Ecart comptes 2018/2017	
Impôt sur le bénéfice	583,1	1,5	0,3%	-29,6	-4,8%
Impôt sur le capital	98,4	8,4	9,3%	4,7	5,1%
Personnes morales (PM)	681,5	9,9	1,5%	-24,8	-3,5%

- **Le résultat des personnes morales (1,5%) est proche de la prévision budgétaire.**
- **La baisse de 30 mios (-4,8%) de l'impôt sur le bénéfice par rapport à 2017 s'explique:**
 - par les modifications légales (baisse du taux RIE III sur les acomptes 2019 des sociétés débutant leur exercice fiscal en 2018).
- **Cette baisse est réduite par l'évolution générale et les effets exceptionnels de l'impôt sur le capital (5,1%).**

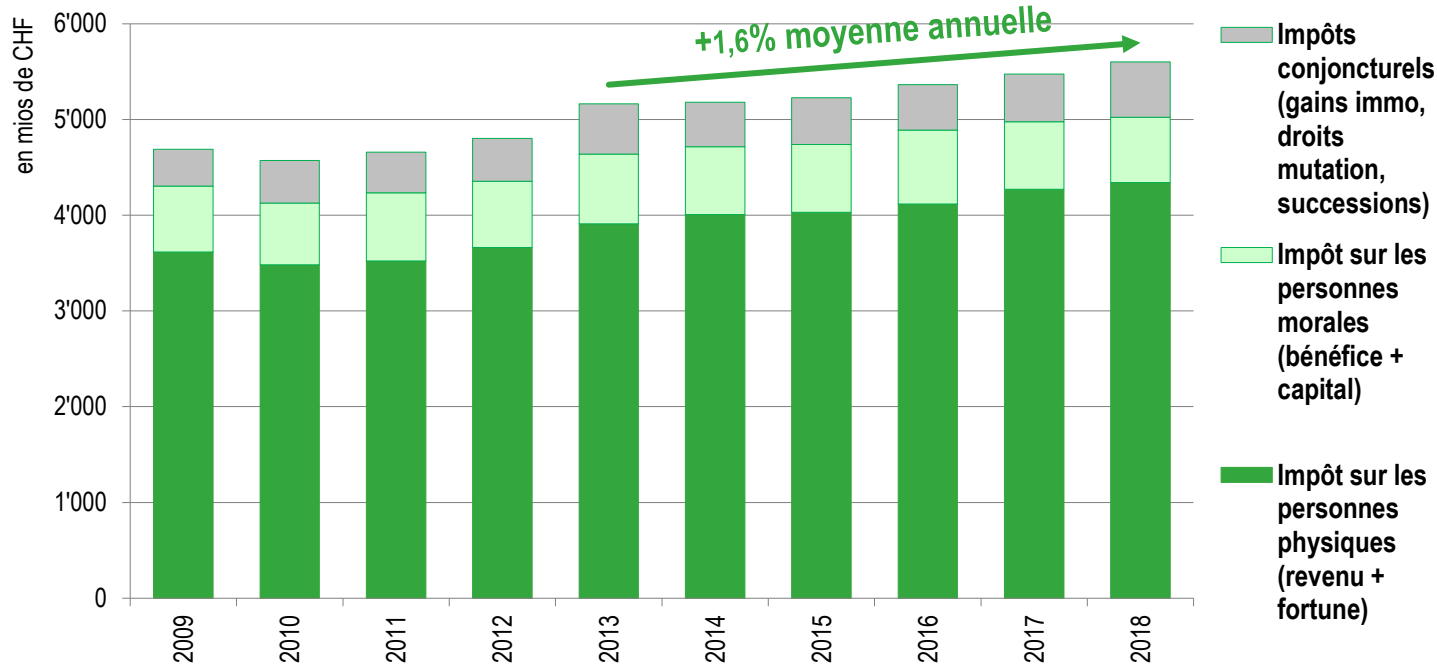
Analyse des impôts : revenus conjoncturels

	Comptes 2018	Ecart budget / comptes 2018		Ecart comptes 2018/2017	
		en mios de CHF			
Gains immobiliers	249,7	64,7	35,0%	36,4	17,1%
Droits de mutation	192,1	42,1	28,1%	19,5	11,3%
Successions et donations	134,9	54,9	68,7%	23,9	21,5%
Revenus conjoncturels	576,7	161,7	39,0%	79,8	16,0%

- **L'écart de 162 mios (39,0%) des impôts dits conjoncturels par rapport au budget s'explique par:**
 - des prévisions budgétaires prudentes face au caractère aléatoire de cette typologie de revenus;
 - des cas à caractère exceptionnel (55 mios).
- **La hausse de 80 mios (16,0%) par rapport à 2017 provient essentiellement:**
 - du marché immobilier toujours dynamique (gains immobiliers et droits de mutation +56 mios);
 - de l'augmentation ponctuelle des successions et donations (+24 mios).

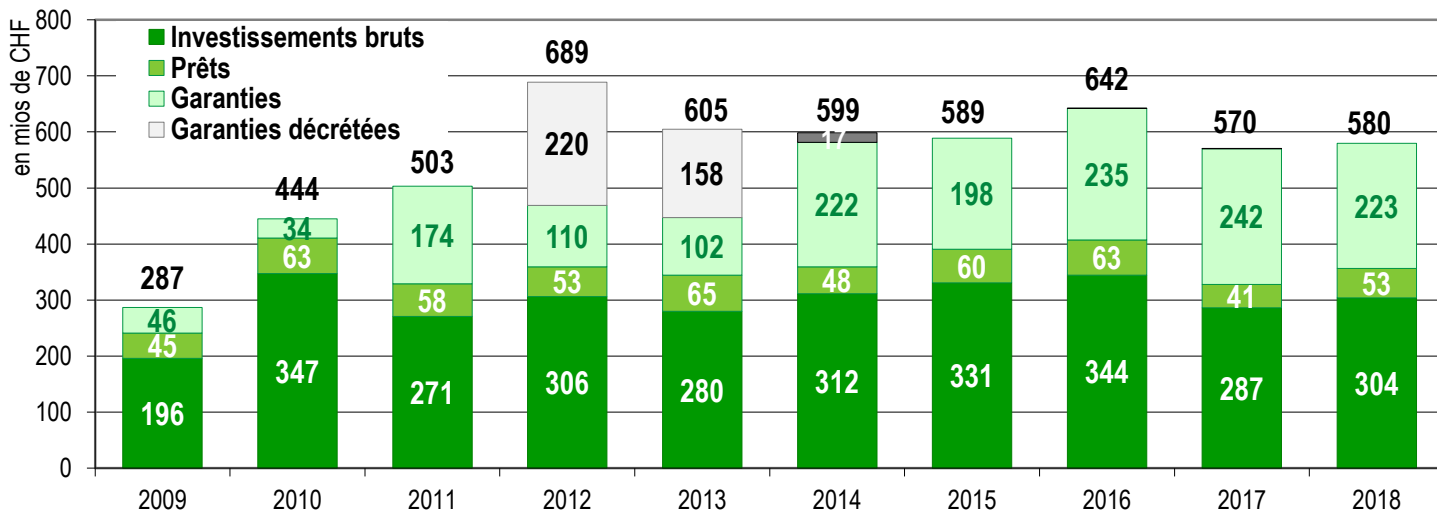
Analyse des impôts : synthèse

- L'évolution des trois groupes d'impôts déterminants (PP, PM, conj.) reste modérée avec 1,6 % en moyenne annuelle sur les derniers 5 ans.



Investissements bruts

- **Le Canton investit globalement 580 mios dans l'économie vaudoise :**
 - investissements bruts (y compris la part des tiers) 304 mios;
 - nouveaux prêts octroyés 53 mios;
 - nouvelles garanties activées 223 mios.
- Ce montant est en légère hausse (10 mios) par rapport à 2017.



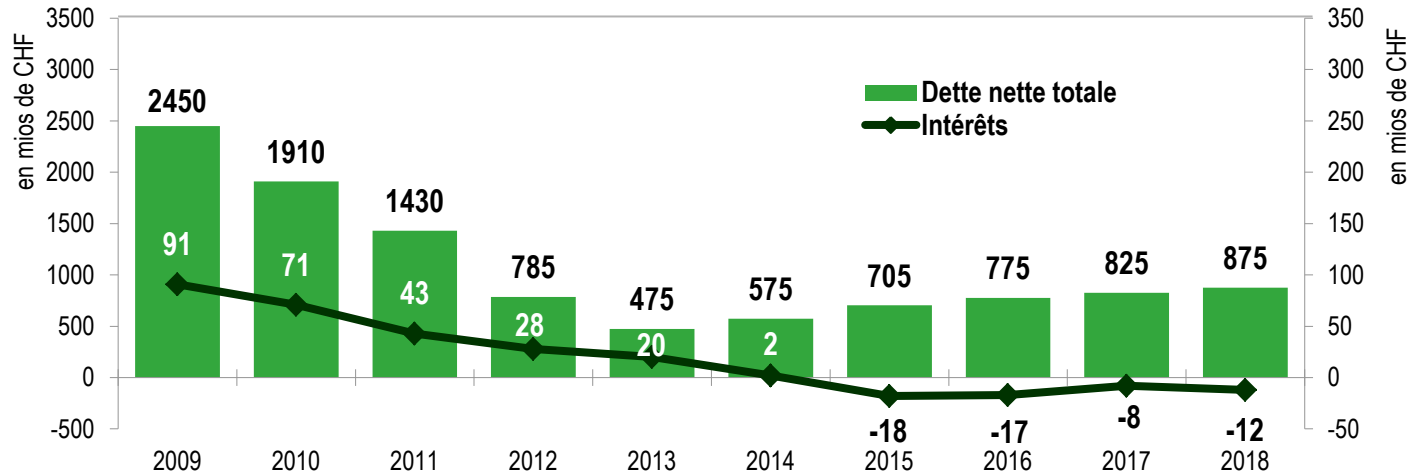
Détail des investissements

Principaux objets concernés en 2018:

		en mios de CHF	Montant brut
DTE	Rivières (15,2 mios); Dangers naturels (3,3 mios); Déchets (1,4 mio); Maison de l'environnement (1,3 mio)		21,8
DFJC	MCBA (27,9 mios); Musée Elysée et Mudac (15,1 mios); Bâtiments enseignement supérieur et UNIL (14,6 mios); Bâtiments enseignement postobligatoire (3,9 mios); Plateforme 10 (1,0 mio)		62,8
DIS	Renouvellement matériel de transmission (2,8 mios); Modernisation SI police (1,1 mio); Sécurisation et besoin en locaux Polcant (1,0 mio); Sécurisation prison de la Croisée (0,4 mio)		5,6
DSAS	SI RI/BRAPA (2,9 mios); SI SAMOA (1,0 mio); CHUV: Nouveau bâtiment Hôpital de Cery (20,3 mios), Soins continus et intensifs (8,6 mios), Construction bloc opératoire BH05 (8,4 mios), Unité centrale des cuisines (6,5 mios), Cery Neurosciences (6,2 mios), Hôpital unique de l'enfant (6,2 mios), Laboratoire thérapie expérimentale (0,9 mio)		63,5
DEIS	Améliorations foncières (12,9 mios); Centre intercommunal de glace Malley (8,4 mios); Remontées mécaniques Alpes vaudoises (5,2 mios); Pôles développement industriel (1,1 mio)		28,1
DIRH	Routes: construction, entretien, assainissement (66,0 mios); Transports publics (9,6 mios); Mensuration officielle (5,4 mios); SI Exécutif et Législatif (3,2 mios); SI ressources humaines (2,6 mios); Informatique (2,1 mios)		89,2
DFIRE	Immeubles de l'Etat: EPO, Château St-Maire, EPCL, Synathlon, assainissements énergétiques et infrastructures (28,3 mios); Informatique fiscale (2,2 mios)		30,5
OJV	Modernisation SI justice (2,2 mios)		2,3
Total investissements bruts			303,8
Prêts	Développement économie et tourisme (11,9 mios); Transports publics (36,4 mios); Logement (4,3 mios)		52,6
Garanties	Hôpitaux et EMS (95,3 mios); Protection et aide aux handicapés (44,6 mios); Transports publics (41,2 mios); Economie et agriculture (31,4 mios); Aide au logement (1,5 mios); EVAM (8,5 mios); Environnement (0,6 mio)		223,1
Effort global d'investissement			579,5

Dettes et intérêts

- **Après neuf réductions consécutives, la dette nette croît légèrement depuis 2014 pour atteindre 875 mios à fin 2018, en raison notamment:**
 - de la recapitalisation de la CPEV (1,44 milliard, dont 1,08 déjà versé sur 2013-2018);
 - du volume des investissements.
- **La charge d'intérêts reste négative (-12 mios) en raison:**
 - d'intérêts rémunérateurs sur les créances fiscales.



Risques et incertitudes

- **Revers conjoncturels liés aux cours Euro/CHF, Brexit, marchés boursiers, perspectives économiques européennes, différend commercial international: effet 60 mios par baisse de 1% des recettes fiscales.**
- **Votation fédérale du 19 mai: «Réforme fiscale et financement de l'AVS» (RFFA): en cas de rejet, manque à gagner 1 milliard pour les cantons et communes suisses.**
- **Projet fédéral «Stabilisation de l'AVS» (AVS 21): impact du relèvement du taux TVA et du renchérissement environ 35 mios.**
- **Projet fédéral «Imposition des couples et de la famille»: baisse de la part vaudoise à l'IFD environ 20 mios.**
- **Initiative parlementaire fédérale pour un financement moniste des prestations de soins: impact du passage à un financement uniforme entre 100 à 200 mios.**
- **Subsides à l'assurance-maladie: impacts du nouveau modèle spécifique RIE III, des augmentations annuelles de primes et des déductions fiscales liées à LAMal.**

Commentaires et conclusion

- **Les éléments de bouclage renforcent les principaux domaines d'investissement de l'Etat qui s'assure ainsi une position financière solide pour les années à venir.**
- **Cette prévoyance répond à un contexte où l'augmentation des charges tend à s'accélérer alors que la croissance des impôts ordinaires tend à se ralentir.**
- **Les comptes 2018 sont équilibrés alors que la RIE III est en œuvre et fera sentir ses pleins effets en 2019-2020.**
- **Le Conseil d'Etat continuera à maîtriser ses dépenses et à créer les conditions-cadres assurant les emplois de demain.**